Création d'un fonds privé pour la prévention des dégâts de cervidés en forêt

Pascal Ancel*, Jacques Geny**

www.foretpriveefrancaise.com
À LIRE SUR LE WEB

Le CRPF Lorraine-Alsace et la Fédération régionale des chasseurs ont décidé fin 2011, avec l'aide d'une étudiante à l'Engref (Anneliese Bénazet), de mener une « étude de faisabilité en vue de mettre en œuvre une sylviculture favorable à l'équilibre forêt-gibier ». Un programme de travail sur 10 ans est transmis à chaque propriétaire. Un fonds d'aides (CERA3F = compte pour un équilibre respectueux de la faune, la flore et la forêt), alimenté par des cotisations uniquement privées est créé pour inciter propriétaires et chasseurs à le réaliser. Quel est l'objectif poursuivi ? Pourquoi et comment y sommes-nous parvenus ? Comment fonctionne le tout nouveau compte privé CERA3F finançant une partie de ces travaux ?

Une forêt rajeunie après la tempête de 1999

Le contexte général est celui du massif du Donon. Sur notre zone d'étude, la tempête a totalement détruit (scolytes post-tempête compris) 1 900 hectares sur les 7 200 hectares de forêts retenues par l'étude soit 26 % des surfaces. Il s'agissait principalement de vieilles futaies de sapin pectiné et quelques futaies d'épicéa plus jeunes. Les sapinières les moins denses, en cours de régénération ou éclaircies plus fortement, présentaient dans l'étage inférieur des régénérations claires d'épicéa de 0 à moins de 10 m de haut par taches très rarement complètes et dans la grande majorité des cas sans sapin pectiné.

Tous les jeunes peuplements de moins de 18 m de haut ont été visités, soit 35 % de la surface totale de l'étude. 59 % sont constitués de plantations, 27 % de régénérations naturelles et 14 % de régénérations complétées significativement par des plantations.

L'épicéa représente 62 % des surfaces dont 59 % sont issues de plantation. Le douglas concerne 30 % des surfaces dont 98 % en plantation, parfois en mélange avec de la régénération d'épicéa.

Le sapin, essence phare du Donon, ne représente que 3 % des surfaces dont 79 % en régénération naturelle.

Nous assistons à une véritable **« inversion » de la flore forestière** avec une poussée en masse de l'épicéa au système racinaire traçant et qui est particulièrement sensible à l'écorçage, en lieu et place du sapin pectiné. L'analyse des classes de hauteur est également intéressante.

45 % des jeunes peuplements se situent entre 4 et 6 m de hauteur, suite à la tempête. La fermeture du couvert a également été notée. Début 2012, on constate que :

- seulement 23 % des surfaces sont encore ouvertes à plus de 50 % de leur couvert,
- 46 % des surfaces le sont entre 20 à 50 % et,
- 31 % sont jugées déjà fermées avec une ouverture du couvert inférieure à 20 %.

La fermeture du couvert et la baisse des disponibilités alimentaires sont donc en marche.

Enfin, 23 % des surfaces en épicéa entre 9 et 18 mètres sont écorcées significativement (à plus de 20 % du nombre de tiges).

Les conditions d'accueil alimentaire des cervidés sont encore satisfaisantes, mais le couvert est en train de se refermer rapidement avec un risque corollaire d'écorçage sur les nombreux peuplements d'épicéa. Aujourd'hui, il est quasi impossible de régénérer naturellement le sapin pectiné sans protection.

Quels objectifs face à ces constats ?

Sur la population animale, le plan de chasse sur la zone a été augmenté de 35 % en 2010 en Meurthe-et-Moselle pour les seules femelles et jeunes. Il a été reconduit en 2011-2012. Nous sommes donc actuellement dans le cadre d'un plan de chasse de réduction des populations.

Sur la flore, le CRPF et la fédération des chasseurs de Lorraine avaient testé dès 2004, 3 techniques sylvicoles permettant de mettre à disposition, à faible coût, de la végétation naturelle ligneuse et semi-ligneuse en période de disette, soit en fin d'hiver et au début du printemps. Au Donon, on recherchera idéalement de la ronce sur les meilleures stations qui restent assez rares (bas de versants) et de la myrtille ailleurs pour éviter l'écorçage d'hiver et du début de printemps ainsi que l'abroutissement hivernal

du sapin pectiné. L'écorce d'épicéa et les pousses de sapin sont en effet réputées moins appétantes que ronces et myrtilles. Les techniques qui suivent ont été mises au point et également testées par l'ONCFS dans la réserve de La Petite Pierre en Alsace, dans un contexte équivalent (zone gréseuse acide de moyenne montagne). **Les techniques préconisées sont donc des techniques préventives qui doivent permettre de minimiser les dégâts dans un contexte de densité de population maitrisée. Les nouvelles disponibilités alimentaires semi ligneuses seront idéalement diffuses et bien réparties sur le terrain afin d'éviter des phénomènes de concentration d'animaux.**

Le pré-bois ligneux ou dépressage « faune sauvage »

Il s'agit d'effectuer un dépressage précoce fort sous forme de « poches » de 0,3 à 0,5 ha dans les jeunes peuplements entre 8 et 12 m de haut, peu sensibles aux chablis mais devenant sensibles aux écorçages. La densité restante variera de 250 à 400 tiges par ha pour les résineux en fonction de la densité d'origine et de la hauteur du peuplement.

Le cloisonnement « faune sauvage »

Il s'agit d'ouvrir précocement des cloisonnements de 4 m au moins voire 6 m de large ou même plus en élaguant les lignes de bordure dans des jeunes peuplements de 8 à 12 m de haut. En plantation, cela revient le plus souvent à couper une ligne, qui constituera le futur cloisonnement d'exploitation. Cette ligne ouvre ainsi une ligne de vision, qui facilite et rend plus efficace le tir tout en l'exerçant dans des conditions optimales de sécurité. Ceci est fort utile pour une bonne réalisation des plans de chasse, y compris dans des zones précédemment peu accessibles et fermées qui constituaient des refuges à gibiers difficilement chassables.

Pré-bois ligneux ou dépressage « faune sauvage »

Quand et comment intervenir ?

Au niveau sylvicole, il y a lieu d'intervenir avant que les peuplements deviennent instables vis-à-vis du vent et de la neige lourde. Le développement du marché du bois énergie a fait naître quelques espoirs, qui sont hélas restés vains en zone montagneuse au vu des prix pratiqués. La stratégie « optimale » d'un point de vue technique et économique est la suivante dans notre contexte :

- dans les secteurs où exploitation et débusquage sont mécanisables : L'idéal est d'intervenir vers 12 m de haut, qui permet de réaliser une opération blanche en terme d'exploitation et de sortie des bois en laissant cependant les rémanents sur place.

Cette première éclaircie précoce mais à intensité classique sera complétée par l'ouverture de pré-bois qui allongera la période d'attractivité alimentaire. Les seuls surcoûts dans ce cas sont la mise en tas des rémanents dans les cloisonnements et dans les zones de pré-bois qui peut en partie être effectué par le processeur, à condition de le prévoir en amont et d'intégrer un surcoût éventuel. L'élagage des arbres d'avenir dans les pré-bois peut être considéré comme un acte sylvicole classique, mais pas la fourniture et mise en place de protections en cas de risque important d'écorçage, ni la mise en tas des rémanents.

- dans les secteurs où l'exploitation n'est pas totalement mécanisable : Dans ce contexte plus difficile, effectuer une opération d'éclaircie blanche d'un point de vue économique nécessite d'atteindre une hauteur dominante de 16 à 18 m ce qui est beaucoup trop tardif et expose trop longtemps le peuplement à l'écorçage et à une instabilité vis-à-vis du vent. L'idéal est donc d'intervenir le plus tôt possible soit entre 6 et 8 mètres de haut pour minimiser les coûts de mise en tas des arbres qui sont abandonnés sur place. À cette hauteur commencent également les phénomènes de différenciation pour les pré-bois où il y a lieu de choisir et réserver les plus beaux arbres. Pour les cloisonnements, il suffit de ne pas planter une ligne sur 5 ou 6.

À quelle intensité intervenir ?

En terme général on cherchera à atteindre 20 % de surface ouverte dans les peuplements concernés, ce seuil peut être qualifié de significatif en terme d'impact. Pour des pré-bois de 0,5 ha chacun il serait nécessaire dans ce cas d'en ouvrir un tous les 2,5 à 3 ha.

Figure 1 : Les valeurs refuges et alimentaires d'un peuplement contenant un pré-bois

Source : Vittori, Klein et *al.*, *sin data.*

Figure 2 : Principe du cloisonnement faune sauvage

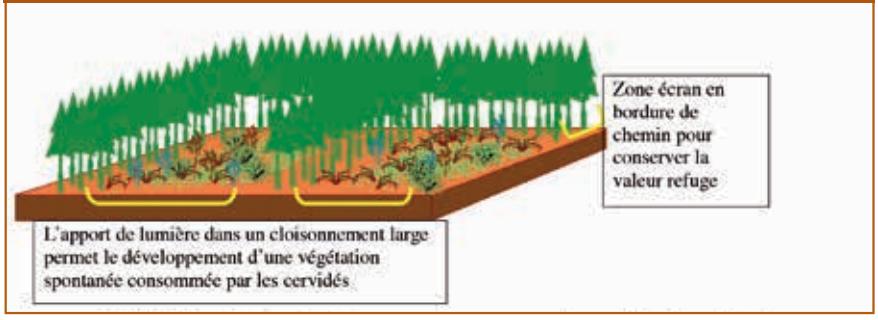

Source : Vittori, Klein et *al.*, *sin data.*

Pour les cloisonnements « faune sauvage » sur pente avec abandon des produits nous préconisons de couper une bande de 5 à 6 m tous les 30 m ce qui fait 14 à 17 % mais ce qui laisse la possibilité d'ouvrir au moment de la 1re éclaircie un cloisonnement d'exploitation intermédiaire pour aboutir à un cloisonnement tous les 12 à 13 m. Ceci correspond par exemple pour une densité de plantation à 3 x 3 m à une ligne sur cinq en cloisonnement d'exploitation.

Enfin sur terrain mécanisable à 12 m de hauteur dominante on ouvre tous les cloisonnements soit 5-6 m ouverts puis 15 m de peuplement conservé soit 25 à 30 % d'ouverture. Ces interventions étant plus tardives il est recommandé d'ouvrir en plus des pré-bois pour conserver plus durablement l'attractivité alimentaire. À 12 m, les cloisonnements se referment en effet très rapidement.

Comment inciter les décideurs à faire ces travaux ?

Nous avons vu que la fermeture inéluctable des surfaces sinistrées par l'ouragan Lothar représente 27 % des forêts du Donon. C'est énorme et l'étude CRPF/Fédération régionale des Chasseurs nous démontre que l'écorçage est prévisible. Il est apparu aux chasseurs/forestiers du secteur que la réduction des populations de grands cervidés sur ces sols pauvres, ne sera pas suffisante et la nécessité d'**agir rapidement sur la capacité d'accueil avec les mesures précitées s'impose.**

1re difficulté : se parler. Les forestiers disant « Réduisez les populations, nous aménagerons le milieu après ». Les chasseurs « Nous acceptons de réduire si vous prenez des mesures sylvicoles, qui permettent la conservation des grands cervidés ».

Une réunion sur le terrain au printemps 2012 a également permis de montrer aux chasseurs et aux forestiers, l'impact des grands cervidés et les aménagements sylvo-cynégétiques possibles.

Les discussions ont été pour le moins animées, mais riches d'enseignements pour les deux parties. La présentation de l'incitation financière proposée par la fédération des chasseurs (FDC 54) permet de sortir de l'impasse par des actions concrètes.

Les études ONCFS, CRPF, ONF nous donnent les méthodes. Si elles sont appliquées sans concertation, elles favorisent les concentrations de cervidés, c'est cela qui a encouragé la FDC à mettre la main au porte-monnaie de façon la plus simple possible pour agir sur les 10000 ha du massif (comprenant les forêts communales pour moitié) en Meurthe-et-Moselle (54). Rien n'est imposé. Pour en bénéficier, il suffit d'être volontaire, il n'y a qu'une obligation, le chasseur doit être adhérent la FDC 54.

Le chasseur donne 1 €/ha, le propriétaire donne 1 €/ha. Ensemble ils proposent un programme de travaux, la FDC en l'acceptant abonde de 2 €/ha. Pour le propriétaire, il ne donne qu'1 € et il réalise sur sa propriété 4 € de travaux d'amélioration du milieu pour limiter le risque d'écorçage. 4 €/ha c'est loin d'être suffisant mais malgré tout significatif. Car dans l'hypothèse la plus favorable, où tous les propriétaires concernés par l'étude participaient pendant les dix ans à venir en versant 1 €/ha/an, les sommes récoltées (4 €/ha/an) permettraient de financer 50 % des travaux programmés sur la période des dix ans à venir. Cette conciliation permet au propriétaire de sensibiliser le chasseur aux dégâts et au chasseur d'expliquer que réaliser le plan de chasse n'est pas toujours chose facile. C'est un succès, au 31 décembre 2012, 8 conventions ont été signées et payées pour 4519 ha sur les 5454 ha de forêts privés possibles en Meurthe-et-Moselle soit **80 % des surfaces** et 70 % des territoires. Sur les 3 territoires non-signataires, 2 envisagent de signer en 2013.

Des aménagements sont déjà terminés. Le conseil d'administration de la Fédération des chasseurs, étudie déjà la possibilité d'étendre ce partenariat à l'ensemble des massifs de Meurthe-et-Moselle. ■

** Ingénieur CRPF Lorraine-Alsace.*
*** Président du Groupement d'intérêt cynégétique de Bousson Chatillon.*